

Café géographique à Toulouse le 31 octobre 2007

L'ovalie universelle ?

Grand amateur de rugby, **Christian BERINGUIER** est aussi géographe à l'Université de Toulouse-Le Mirail.

Jean-Roger DELSAUD a une formation de géographe et est rédacteur en chef adjoint à Midi Olympique.

Tous les deux avaient déjà animé un café géo sur le thème des "Territoires du rugby" en Janvier 2000. Qu'est-ce qui a changé dans le monde de l'ovalie depuis cette date ?

La dernière Coupe du Monde de rugby a été présentée dans les médias comme un événement sportif mondial ; mais pour autant peut-on parler de l' « universalité » du jeu de rugby ? C'est l'objet du débat qui s'articulera autour de trois axes :

- 1.** L'implantation territoriale du rugby : quelles sont les nations qui ont la passion du « sport-roi » ?
- 2.** Quels sont les éléments constitutifs à la construction des territoires rugbystiques ?
- 3.** La troisième partie fera le point sur le devenir de ce sport ; le rugby est-il lui aussi en voie de mondialisation ?

1 – Quelles sont les nations où le rugby est le sport-roi ?

Jean-Roger Delsaud, Christian Béringuiér

• **Une réponse quantitative** est fournie par les statistiques de l'IRB (International Rugby Board), organisme régissant le rugby mondial : le « Board » accueille aujourd'hui 116 fédérations nationales. La dernière adhésion en 2007 est celle de l'Algérie. Depuis la création du premier club anglais en 1843 et de la première fédération nationale (anglaise) en 1871, un long chemin a été parcouru. Ainsi, la Coupe du Monde 2007 a rassemblé 96 pays répartis dans tous les continents : 36 en Europe, 19 en Amérique, 15 en Afrique, 14 en Asie, 12 en Océanie, y compris le plus petit état du Monde avec ses 2500 hab. l'île de Niue (dans l'Océan Pacifique au Nord-Est de la Nouvelle Zélande). Si la pratique du rugby apparaît comme internationale, nous verrons qu'elle regroupe des nations extrêmement diverses et disparates. Durant de longues années, ce sport se pratiquant comme un « **sport de loisir** » son évolution a échappé à la fédération internationale. Seules l'Australie, l'Afrique du Sud, la Nouvelle-Zélande, les quatre nations britanniques, la France, l'Argentine ont connu, entre les années 1870 et 1920, une notoriété rugbystique. L'explosion du rugby dans les autres nations est beaucoup plus récente, elle se situe dans la seconde moitié du XX^e siècle.

• **Une réponse qualitative** : L'implantation du rugby sur la planète est disparate ! Si on joue au rugby dans les grandes fédérations des pays d'Europe, d'Australie, d'Afrique du Sud, de Nouvelle-Zélande, il convient de ne pas oublier qu'il se pratique aussi en Arménie, en Azerbaïdjan, aux Bermudes, dans les îles Caïmans, les îles Cook, en Andorre, au Sri Lanka, etc. On est en présence, à l'échelle mondiale, d'un ensemble d'états très hétérogène dont le seul dénominateur commun est la pratique du « sport-roi ».

Si l'on observe les formes des pratiques, la place qu'elles occupent dans les activités sportives et le rôle de ce sport dans la vie sociale des différents pays, on constate que ce sport s'exerce à des niveaux qui n'ont aucun rapport entre eux ! Entre l'Angleterre, où l'on dénombre près de un 1 million de licenciés, et l'île de Niue où l'on recense une centaine de pratiquants, le fossé est énorme !! L'éventail des pays en présence est extrêmement large et les origines de cette

diversité sont multiples. Toutefois en se référant au nombre de licenciés, il est possible d'obtenir une image relativement organisée de ces 116 états.

Sur les 2 millions et demi ou 3 millions de joueurs de rugby dans le monde, **25%** se décomptent dans les **Îles Britanniques**, si on ajoute la **Nouvelle Zélande**, **l'Australie** et **l'Afrique du Sud** on arrive pratiquement à **60%**. **Ainsi plus de la moitié des pratiquants du rugby sont localisés dans la sphère des pays anglophones.**

15% représentent la part des joueurs de rugby pratiquant en France, en Italie, en Roumanie, en Argentine mais aussi dans des pays comme le Maroc, la Tunisie, le Sénégal, la Côte d'Ivoire avec lesquels la France cultive un travail de coopération depuis longtemps.

Le Japon tout seul représente **5%** comme l'Amérique du Nord.

Tout compte fait, il ne reste plus grand-chose en termes de représentativité à la centaine des autres pays ! Donc encore une fois, derrière l'image qui est donnée et qui est valable sur le plan purement descriptif de « l'universalité » du rugby, il convient d'être très mesuré.

En conclusion, aujourd'hui il n'y a pas plus de **5 pays au monde où le rugby est le sport numéro un !** (Nouvelle-Zélande, Pays de Galles, Tonga, Samoa, Fidji – et Afrique du Sud pour les seuls Afrikanners). Puis viennent une vingtaine de pays où le rugby est présent mais il est loin d'être le sport majoritaire : c'est le cas de la France, l'Argentine, l'Islande, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Italie... Enfin dans une bonne soixantaine de pays le rugby est un sport vraiment anecdotique du moins pour l'instant car on ne peut supputer de son évolution dans une quinzaine d'années.

2 – Les éléments constitutifs qui ont contribué à la construction des territoires du rugby

Christian Béringuier

Dix faits peuvent être retenus comme étant fédérateurs de cette géographie du rugby.

• Premier fait qui a son importance : le rugby est né en Angleterre :

✓ En 1873 l'Angleterre crée la « **Rugby Football Union** ». On note que le qualificatif « England » n'apparaît pas dans l'intitulé du club. Pour une raison évidente : il est inutile aux Anglais de préciser que le rugby est anglais car il n'existe qu'un seul rugby, celui qui est pratiqué en Angleterre ! Et l'intitulé perdure encore aujourd'hui au XXI^e siècle.

✓ En 1886 création de l'**IRB (International Rugby Board)** : l'Irlande, l'Ecosse et les Pays de Galles (les « **trois nations celtes** ») fondent leur propre fédération. La Scottish Rugby Union (Fédération Ecossaïse), l'Irish Rugby Union (Fédération Irlandaise), la Welsh Rugby Union (Fédération Galloise) ne supportant plus la domination anglaise, se rebellent. Une crise profonde s'ensuivra qui durera 2 ans au cours desquels aucune relation n'existera entre les Anglais et les trois autres nations. Entre temps ces dernières s'unissent et se renforceront en créant l'**IRB (International Rugby Board)** l'Angleterre les rejoindra en 1890. De cet épisode les Anglais vont tirer une leçon de méfiance : désormais ils seront attentifs à la diffusion du rugby dans le monde et deviendront de plus en plus sélectifs et élitistes.

• Deuxième fait : c'est la réussite exemplaire de l'implantation du rugby dans les îles de l'Océanie, dans les plus petites comme dans la plus grande : la Nouvelle Zélande.

La Nouvelle-Zélande a adhéré très rapidement à l'idéal rugbystique ; les raisons sont multiples.

✓ Un milieu géographique difficile, du moins de l'Île du Sud. La Nouvelle-Zélande, jusque vers 1939, était une terre de paysans spécialisés dans l'élevage du mouton qui fournissait la laine aux industries de Manchester en Grande-Bretagne. Ces habitants vivaient en plein air au milieu des pâturages ; ils exerçaient un métier rude exigeant des efforts physiques : traits dominants du sport-roi qui a connu rapidement une grande popularité dans l'Île du Sud en premier.

✓ En majorité issue d'Écossais presbytériens, une population austère pour qui tout effort est louable et qui a trouvé dans ce sport viril et dur un moyen de rédemption

✓ Une société en plein développement, une société travailliste, égalitariste avec des droits qui sont donnés à une grande partie de la population et qu'on ne trouve nulle part ailleurs dans le monde au XIX^e s. : la semaine de 48h en 1865, la retraite à 65 ans vers 1875, le droit de vote des femmes en 1893.

✓ Un système éducatif où le rugby aura une place privilégiée. En 1868 les guerres entre les Maoris et les colons britanniques viennent de s'achever et dans les écoles créées spécialement pour les Maoris, le rugby deviendra un moyen d'éducation pour intégrer la race maori dans la culture européenne. Ces jeunes Maoris excellent dans ce jeu de force, de puissance, de vitesse et d'agressivité par leurs caractéristiques physiques.

Toutes ces raisons convergent pour faire de la Nouvelle-Zélande un pays qui s'est donné totalement au rugby ; on retrouve les mêmes causes qui produisent les mêmes effets dans îles voisines : les Fidji, Tonga et Samoa.

• **Troisième fait : le rugby est mineur en Australie**

L'Australie est un pays récent (1911) composé d'États dont le seul point commun était la relation qu'ils entretenaient avec la Couronne britannique. Il subsiste encore aujourd'hui de fortes différences entre les sept états australiens.

Dans l'État de Victoria (Melbourne) où la population est majoritairement d'origine irlandaise, le football gaélique a été transformé en un sport particulier : « le football à la Victorienne » ou le Victorian Rules, devenu ensuite l'Australian Rules, ce que les Australiens appellent familièrement le « footy ».

Dans d'autres États le rugby est quasi totalement absent, comme en Australie méridionale (capitale Adélaïde) où l'on joue très peu au rugby.

En Nouvelles-Galles du Sud et dans le Queensland, le rugby à XV a vivoté durant de longues années sous la concurrence du rugby à XIII. En effet dès 1905, les Australiens ont adopté le rugby à XIII avec une très grande ferveur rejetant le rugby à XV dans les High School comme un « sport de loisir ». Tous les bons joueurs de rugby à XV devenaient professionnels à XIII ; c'est ainsi que le rugby à XIII a écrasé le rugby à XV. Au point qu'en 1967, lorsque l'Australie est venue rencontrer l'équipe de France à Colombes, en dépit de leur puissance et de leur dynamisme, les Australiens ont subi une lourde défaite.

La résurrection du rugby australien date de 1984 lors d'une tournée extrêmement brillante dans les Îles Britanniques où les Wallabies entrent dans l'histoire du rugby en étant la première équipe australienne à réussir le « Grand Chelem » (victoire sur les quatre nations britanniques). Cette tournée révèle une émergence des Wallabies comme équipe de premier plan au niveau mondial.

• **Quatrième fait : la place et le rôle du rugby en Afrique du Sud**

L'histoire du sport sud-africain est inextricablement imbriquée à celle de la nation. Pour comprendre le sens de l'implantation et du développement du rugby dans ces contrées, il est nécessaire de faire un court rappel historique de la formation de l'Union Sud-Africaine.

En avril 1652, la Compagnie hollandaise des Indes Orientales installa au Cap un comptoir commercial destiné à assurer un relais sur la route des Indes. Des fermiers hollandais accompagnèrent cet établissement, ils créèrent une classe de propriétaire terriens, de fermiers libres appelés les **Boers**. En 1796, afin d'éviter que les colonies néerlandaises ne tombent aux mains des Français, la Grande-Bretagne annexa la province du Cap. En 1833, suite à l'abolition de l'esclavage par les Britanniques, plusieurs milliers de fermiers Boers s'exilent à l'intérieur des terres : c'est le **Grand Trek** au cours duquel ils se heurtent à des tribus de l'intérieur (les Zoulous en particulier). Ils fondent la République du Natal. Poursuivant leur progression à l'intérieur des terres ils seront à l'origine deux nouvelles républiques : la République du Transvaal et l'État libre d'Orange.

La paix ne règne pas encore dans ces nouveaux états, la découverte de gisements d'or et de diamants dans le Transvaal et l'Etat libre d'Orange relance l'expansionnisme anglais, d'où les deux guerres entre la Grande Bretagne et les Afrikaners. L'Union Sud-africaine sera enfin constituée en 1910 par les quatre colonies britanniques : la Province du Cap, le Transvaal, l'Etat libre d'Orange et le Natal.

Le rôle de la Grande-Bretagne dans la construction de l'Union Sud-africaine et la présence des soldats de la Couronne britannique sont à l'origine de l'introduction du rugby en Afrique du Sud. Les premiers joueurs de rugby dans les républiques d'Afrique du Sud sont des militaires venus imposer la paix aux Zoulous comme aux Boers. Les Afrikaners s'adonnèrent à leur tour au rugby et en firent bientôt leur sport favori. Les valeurs du rugby ont séduit ces fermiers rudes au labeur, descendants des immigrants hollandais, français ou anglais, qui recherchaient une culture propre. Le rugby est un sport de combat collectif rude, dur, demandant un engagement total et la confiance dans le groupe. La comparaison avec le mode de vie des Boers, avec leur lutte contre les Anglais et les populations africaines est saisissante. Ce sport est en adéquation avec l'identité du peuple afrikaner, fondée sur le rapport à la terre et à la ruralité. Les Afrikaners ont très tôt adopté ce jeu ; il leur convient à merveille, non seulement ils sont grands, puissants, forts, agressifs, mais en plus l'effort est récompensé car le pasteur les a convaincus que la peine et la souffrance seront récompensés par Dieu. Le Président Kruger, premier président de l'Afrique du Sud a déclaré « le rugby c'est désormais notre religion ». Il convient d'entendre seconde religion après celle des prédicateurs.

J.R. Delsaud :

En Afrique du Sud, le rugby a été le sport des Blancs, des Anglais et surtout des Afrikaners. Il convient de rétablir la réalité des faits. La première fédération provinciale a été créée en 1883 au Cap (la Western Province), puis en 1886 est née la fédération métisse du Cap. Ainsi depuis la fin du XIX^e siècle le rugby est un sport pratiqué par les métis au Cap mais aussi par les Noirs dans la région de Port-Elisabeth (Eastern Province, soit la partie Est de la Province du Cap). Cependant au fur et à mesure du développement de la politique de l'apartheid il y a eu négation de la présence du rugby noir et métis qui a été enfermé dans les « les Townships ». Toutes les mesures ont été prises pour que le rugby noir et métis disparaisse du devant de la scène sportive afin que les Blancs demeurent officiellement les seuls à pratiquer ce sport dont les Afrikaners avaient fait un moyen d'affirmation identitaire.

Christian Béringuier :

Ces remarques s'appliquent essentiellement à la Province du Cap sous domination anglaise ; région qui avait connu une immigration très particulière de personnes aisées et même riches (avocats, hauts fonctionnaires, enseignants, médecins, banquiers, propriétaires fonciers) venues s'installer pour faire fortune en Afrique du Sud.

- **Cinquième fait : Les « tournées »**

Nouvelle-Zélande, Australie et Afrique du Sud sont fort éloignées de la Grande-Bretagne considérée comme le lointain « pays d'origine du rugby » pour ces trois pays. Une organisation nouvelle s'impose afin que les rencontres internationales entre les deux hémisphères puissent se dérouler dans de bonnes conditions. C'est le rugby des « tournées » au cours desquelles les équipes se déplacent aux antipodes. On assistera à de très longues tournées qui dureront de six à neuf mois avec un nombre incalculable de matchs. Ces toutes premières tournées offraient aux joueurs l'opportunité de réaliser leur premier grand voyage. Elles ont également contribué à la découverte du monde. Aujourd'hui le développement du rugby au niveau planétaire passe par une nécessaire recherche d'équilibre entre les pays rugbystiques des deux hémisphères et ceci quelles que soient leur taille. Ces "tournées" furent nombreuses dès 1888-1914, alors que le football ne connut de tels déplacements que lors de la 1^o Coupe du Monde en 1930.

• **Sixième fait : la spécificité nord-américaine**

A partir des années 1870 le rugby démarre très bien aux Etats-Unis. Les universités les plus célèbres et les plus sportives comme Harvard, Yale, Princeton, Columbia à New-York, Mac Gill à Montréal se rencontrent régulièrement et créent une fédération des universités. Très vite deux d'entre elles (Harvard et Yale) veulent transformer ce rugby en un sport spécifiquement américain dont les règles, à l'origine anglaises, seront profondément modifiées. Par exemple l'autorisation de plaquer n'importe qui (même s'il n'a pas le ballon), la possibilité de faire des obstructions, l'interdiction de jouer au pied sauf pour tenter les transformations, et surtout une innovation : la passe en avant à la main est désormais rendue possible. En 1882 le système de yards à conquérir est instauré, le « football américain » est né. C'est le rugby américain !.

Durant très longtemps les grands mouvements de jeu ont été claironnés par la musique de la cavalerie américaine. Le terrain de "football-rugby" aux Etats-Unis, c'est un peu l'histoire de la conquête du pays ! Conquérir les yards symbolise la conquête de l'Ouest.

Ainsi dès lors, le rugby a vivoté d'autant plus que le football américain gravissait les échelons de la hiérarchie sociale : Théodore Roosevelt, Président de la fin du XIX^o siècle et du début du XX^o, remarquable joueur, affirmait que « pour être un bon président des Etats-Unis il faut avoir été un bon footballeur » ; de même le Général Eisenhower n'hésitait pas à mettre en avant ses qualités de capitaine de l'équipe de West Point, l'Académie Militaire Américaine. Aujourd'hui on compte pas mal de licenciés du rugby. Dispersés dans l'espace des Etats-Unis, ils pratiquent avec un amateurisme très poussé. C'est un sport que les sociologues appelaient autrefois un « sport californien » au sens où il était plutôt un jeu, un sport au sens premier du terme : une "desportation", une distraction, un loisir et non un métier d'un spectacle sportif.

• **Septième fait : L'entrée de la France**

Le premier club de rugby français est né vers 1870 au Havre (port de commerce qui négociait avec l'Angleterre). La diffusion de ce sport s'est réalisée selon les places anglaises sur le territoire français. A Paris comme à Bordeaux l'implantation de clubs de rugby est liée à des personnalités ou à des groupes commerciaux qui avaient conservé des liens étroits avec l'Angleterre. En se propageant le long de la Garonne, le sud de la France deviendra « Terre d'ovalie ». C'est sur la pointe des pieds que la France a été admise en 1978 dans l'IRB par les Britanniques. Les Anglais ont toujours considéré que ce n'était pas « sérieux » de jouer avec les Français. Mais, en 1903, l'Entente Cordiale de Delcassé provoque un rapprochement entre la Grande-Bretagne et la France. Aussi les Français participent en 1910 au Tournoi des Cinq Nations. Interrompues durant la Première Guerre Mondiale, les rencontres ont repris après l'armistice. Mais en 1931 les Français sont expulsés du Tournoi des Cinq Nations et de toutes relations rugbystiques avec les Britanniques pour des divergences profondes.

• **Huitième fait : Création de la Fédération internationale de rugby-amateur (FIRA)**

Isolée, La France va créer en 1934 la Fédération internationale de rugby-amateur qui a pour but de venir en aide aux pays qui pratiquent ce jeu en amateur et de fonder des relations institutionnelles avec ces pays de rugby. Cela concerne des pays européens : France, Belgique, Hollande, Allemagne, Roumanie, Italie, Suède, Danemark et Catalogne en Espagne. Des relations régulières vont se nouer avec l'Allemagne entre 1927 et 1938 avec trois victoires allemandes. Après la Seconde Guerre Mondiale, la Roumanie deviendra la « Terre des Carpates » ou le véritable « Cauchemar des Carpates » pour les joueurs français au cours de quarante matches avec les Roumains. Une période bénie pour la Roumanie (1975-1984), période de gloire au cours de laquelle elle a battu le pays de Galles, l'Ecosse, fait match nul avec l'Irlande à Dublin, subi une défaite très courte les Néo-Zélandais, écrasé les clubs anglais. Puis pour des raisons compliquées, d'ordre politico-économique, un effondrement à partir de 1986.

L'Italie a connu un peu moins de réussites et de victoires. Pour l'Argentine le même phénomène est mis en avant. D'une façon régulière (1949, 1954, 1960, etc.), l'équipe de France a rencontré les Argentins. Certes, des liens initiaux que le pays avaient été tissés avec les Anglais, présents dans les affaires (la banque, les chemins de fer). Ils avaient participé à l'implantation du rugby qui était devenu le sport de loisir d'une classe moyenne aisée et riche. En 1995 la France, l'Argentine, l'Italie et la Roumanie crée la **Coupe Latine** dont seulement deux éditions auront lieu, remportées par la France.

La question de l'amateurisme se pose avec acuité en Argentine où le rugby est resté 100% amateur avec toutefois une réserve : la quasi-totalité de l'équipe argentine qui a élevé ce pays au troisième rang mondial lors de la Coupe du Monde 2007 était composée pour une majorité de professionnels ! Un paradoxe à résoudre ! Et même une exigence posée par l'IRB.

• **Neuvième fait : Le développement du rugby au Japon**

Un rugby original non pas tellement sur le plan du jeu que par sa structure dualiste. D'un côté un rugby des universités qui est vivant, et d'un autre côté un rugby d'entreprises (Sony, Koné Steel, Toshiba, etc.), le plus important par ses moyens financiers.

• **Dernier fait : l'affaire des Jeux Olympiques.**

Le Baron Pierre de Coubertin connaissait bien le rugby et il avait arbitré la finale du Premier Championnat de France. Il était très réservé pour inscrire ce sport comme discipline olympique. Néanmoins le rugby à XV a fait partie des premiers Jeux Olympiques.

En 1900 les J.O. s'ouvrent à Paris sur une rencontre de rugby au vélodrome de Vincennes, match qui relève plutôt du folklore que d'un événement sportif : la France bat une équipe allemande, le Fussbal Club de Francfort, et des Anglais représentés par le club de Moseley Football Club qui prend à cette occasion le nom « Moseley Wanderers » !

En 1904, aux J.O. de St Louis aux Etats-Unis il n'y a pas de rugby.

En 1908, une équipe d'Australiens remporte le titre olympique à Londres.

En 1912 le rugby n'est pas retenu aux Jeux de Stockholm.

En 1924, la France affronte en finale à Colombes une équipe des Etats-Unis après un match mémorable émaillé de bagarres, la France est battue et depuis cette date, le rugby disparaît des Jeux Olympiques. Par contre aurait été intéressée l'Union Soviétique. Elle comptait ses médailles (et elles étaient nombreuses) grâce auxquelles ce pays démontrait combien le socialisme était une forme sociale bien supérieure au capitalisme. Néanmoins, durant les

années 1980, l'URSS avait développé un rugby extrêmement agréable, chatoyant, de très grande valeur.

L'absence du rugby aux JO dans les années antérieures a limité l'expansion mondiale de ce sport. Aujourd'hui la seule compétition internationale d'envergure pour le rugby est la Coupe du Monde créée en 1987. Depuis, sept Coupes se sont déroulées. Mais quasiment tout le Monde du rugby s'est opposé à l'introduction du "noble jeu" au "cirque olympique".

3 – La situation actuelle du rugby et son avenir

J.R. Delsaud

L'implantation du rugby et son évolution résultent de la combinaison de différents facteurs :

- **Aux origines de l'implantation du rugby, des groupes socio-culturels-institutionnels plus ou moins structurés : le négoce, l'université et l'armée**

- La création des clubs de rugby en France a eu très souvent comme point de départ le jeu des relations commerciales ou les voyages d'affaires. Ainsi le fils d'un négociant en vins découvre le rugby en Angleterre et l'implante dans sa ville en créant un club. Ce processus est à l'origine de nombreux clubs de l'Aquitaine atlantique.
- Après avoir découvert le rugby en Angleterre et une fois leurs études terminées de jeunes étudiants des pays du Commonwealth, du Japon ou de la Roumanie introduisent ce nouveau sport chez eux.

Sur l'historique relatif au pays qui a développé **le premier, le rugby sur le continent européen** il convient de faire une mise au point il s'agit de l'**Allemagne** et non de la France. Dans les années **1850** un certain nombre de Public School anglaises se sont installées en Allemagne et ont participé à la diffusion du rugby dans ce pays. Des liens historiques forts existaient entre la couronne d'Angleterre et le Royaume de Hanovre : jusqu'en 1840, le roi du Royaume-Uni est roi de Hanovre, et jusqu'en 1866, le roi de Hanovre est membre de la famille royale britannique (une dynastie hanovrienne) ; cette région demeure encore un des piliers du rugby en Allemagne, avec Heidelberg..

- Les premiers matchs de rugby, que ce soit en Afrique du Sud, en Australie ou au Canada, se déroulent le plus souvent entre une équipe de la "Navy" ou une équipe de l'"Army" et une sélection de joueurs recrutés sur place ; ce phénomène a duré pendant un certain nombre de décennies, jusque vers 1939.

- **La place et le rôle des « grands pays du rugby »**

Les deux nations qui ont le plus œuvré au développement et au rayonnement du rugby dans le monde sont incontestablement : l'**Angleterre (et les nations britanniques)** à travers le Commonwealth et **la France**. Celle-ci a participé au développement du rugby mondial dans les pays de l'Europe de l'Est, en Afrique ou en Amérique du Sud. Dans tous ces continents le rôle de la France a été considérable.

- **La place des initiatives personnelles.**

La place des initiatives personnelles est caractéristique du développement du rugby. Dans cette rubrique, les anecdotes sont nombreuses. Une ou deux suffiront pour illustrer le rôle de ces gens qui ont voyagé avec dans leurs bagages le rugby et qui l'ont développé au hasard de leurs escales.

Un négociant, ancien du Collège de Rugby, part s'installer en Nouvelle-Zélande où il crée la première fédération provinciale de Nouvelle Zélande, « la fédération de Canterbury », puis il émigre au Canada où il fonde la première fédération de Colombie britannique.

C'est aussi vrai en Afrique du Nord et en Afrique sub-saharienne par le biais des coopérants français. Un Français originaire d'Arménie résidant à Marseille est reparti en Géorgie pour fonder la fédération géorgienne.

Le développement du rugby jusque dans les années 1980 n'est pas structuré. Pas de politique vraiment volontariste sauf peut-être en Afrique du Sud et dans les pays d'Océanie où a été conduite par des frères maristes une expansion missionnaire qui ressemblait à une véritable stratégie de développement du rugby par le biais de la religion ou inversement de diffusion de la religion par le biais du rugby !

• La création de la Coupe du Monde, un moment clé dans le développement interne du rugby

Avec la création de la Coupe du Monde en 1985 on entre dans une tout autre logique et dans une accélération du développement du rugby. Jusqu'à cette date l'IRB (International Rugby Board) était composée d'un rassemblement de représentants issus des grands pays du rugby c'est-à-dire des huit nations qui adhéraient au Board : les quatre nations britanniques plus l'Afrique du Sud, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et enfin la France à compter de 1978. Le rugby était géré par les représentants de ces huit pays. L'IRB n'avait pas de siège ; les réunions se déroulaient à Londres dans un club privé. Très rapidement, sous la pression des pays de l'hémisphère Sud à la recherche de moyens financiers, **la question de la création d'une compétition internationale** a été posée.

A deux reprises en 1964 et en 1980, l'IRB a repoussé l'idée de la mise en place d'une compétition internationale. Mais en 1984, sous la pression des pays du Sud et par crainte de voir se développer un rugby professionnel (quelques hommes d'affaires australiens avaient tenté de monter un circuit mondial), l'IRB a donné l'autorisation à la Nouvelle-Zélande et à l'Australie d'étudier la possibilité d'organiser une compétition mondiale.

L'histoire raconte qu'Albert Ferrasse et la France seraient à l'origine de la création de la Coupe du Monde, mais la mise en place de cet événement s'est réalisée sous la pression de contraintes multiples. Pour fêter en 1988 le bicentenaire de l'arrivée du premier bateau dans la baie de Sydney, l'Australie avait envisagé d'organiser une compétition mondiale suivie dans ce projet par la Nlle- Zélande. Les deux pays s'unissent pour faire du forcing auprès de l'IRB qui accepte de mettre au vote le projet de création d'une nouvelle compétition mondiale.

En 1985, un vote à lieu à Paris (l'Afrique du Sud hostile, accepte de s'abstenir en contre partie de sa réintégration dans le giron international dont l'apartheid l'avait exclue). En mars 1985 à Paris, l'IRB décide que le premier tournoi sera organisé conjointement par l'Australie et la Nouvelle-Zélande au cours de l'année 1987.

Cette première Coupe du Monde génère de l'argent (mais assez peu !) et l'IRB se rend compte que ce type d'évènement lui permettra de se développer, de se constituer en véritable fédération internationale et de renforcer son contrôle sur tout le rugby mondial. Les grandes nations rugbystiques sont à leur tour intéressées. Ces fédérations nationales tiraient leurs seules recettes des matchs internationaux (les matchs de tournées) au nombre de trois par an dans l'hémisphère Sud, autant dans l'hémisphère Nord. Cela ne suffisait pas. L'IRB suivi par les fédérations nationales a compris combien la Coupe du Monde pouvait devenir une source de revenus énormes qu'il suffisait de structurer.

Aujourd'hui, l'**IRB (International Rugby Board)** s'est constituée en véritable fédération internationale en décidant d'accueillir tous les pays. Son fonctionnement n'est pas encore très démocratique. Certes, **tous les deux ans une assemblée générale regroupe tous les pays membres**, mais la véritable instance qui gouverne le rugby mondial se réunit **2 fois par an ; elle est composée des délégués des grands pays qui sont largement majoritaires plus de délégués de quelques pays comme l'Italie ou l'Argentine.**

Pour asseoir et inscrire sur les territoires son développement, l'IRB a décidé de régionaliser ces instances. Des fédérations continentales sont créées en Amérique, en Afrique, en Europe où elle existait déjà (la FIRA), en Océanie, en Asie. Chacune de ces fédérations est organisée sur le modèle de la FIRA qui avait mis en place toute une politique de développement. Donc l'IRB s'est inspirée de ce qui se faisait en Europe pour asseoir sa maîtrise sur toute la planète. A partir de ce moment là, on a vu fleurir toutes ces nations qui se sont déclarées officiellement comme **nations de rugby**. Parce qu'elles voulaient : d'une part participer aux éliminatoires de la Coupe du Monde (elles y gagnaient une exposition médiatique intéressante) ; et d'autre part, pour un certain nombre de pays où le rugby est lié aux comités olympiques nationaux, c'était un moyen d'être reconnu au niveau gouvernemental, de toucher les subventions et donc d'exister.

L'organisation de matchs régulièrement financés par l'IRB (en Europe il y a eu 70 matches de qualifications tous frais payés !) donnait la possibilité à de petites équipes comme la Belgique, le Chili, la Lettonie ou la Lituanie d'apparaître sur la scène internationale. La participation aux éliminatoires de la Coupe du Monde a amplifié l'émergence de nouvelles nations du rugby.

- **En conclusion : les perspectives et les axes de développement**

La perspective majeure depuis une trentaine d'années est l'intégration du rugby aux Jeux Olympiques. La procédure n'a pas encore abouti mais il semble que le processus soit en marche. Depuis les années 70 on assiste à des réunions régulières entre le CIO et les fédérations pour que le rugby redevienne une discipline olympique ; des signes positifs sont envoyés aux fédérations. L'actuel Président du CIO Jacques Rogge, ancien international belge de rugby, semble favorable à la réintégration de ce sport aux J.O. Mais ce sera le rugby à VII et non le rugby à XV. Le rugby à VII a déjà fait son apparition dans les Jeux du Pacifique, les Jeux d'Asie. Cette forme de rugby est un sport officiel dans les Jeux du Commonwealth. Le rugby à XV exige une période plus longue pour une compétition internationale, tandis que le rugby à XII, beaucoup moins exigeant en efforts physiques, se prête bien à la durée des J.O. L'association des Comités nationaux Olympiques d'Afrique vient de signer une convention avec la Confédération Africaine de Rugby (la fédération « régionale » qui regroupe toutes les fédérations nationales du continent). La présence croissante du rugby à VII dans des compétitions organisées sous l'égide du CIO témoigne donc d'une évolution favorable quant à l'introduction du rugby aux JO..

Favoriser le développement des petites nations et leur entrée dans le monde de l'international. Outre la vitrine médiatique que la Coupe du Monde a offert aux équipes participant aux éliminatoires, l'IRB souhaite permettre à des nations de second rang ou des pays "émergents" comme la Géorgie, les Fidji, le Japon, la Roumanie ou même la Russie de se hisser vers le plus haut niveau international en développant la formation de cadres, en favorisant la circulation des joueurs d'un pays à l'autre et en la codifiant. C'est impératif pour certains pays comme le Japon qui, pour exister au niveau international dans ce sport de combat collectif qui exige un grand pack d'avants avec des joueurs grands et puissants, n'a pas d'autres solutions que d'aller recruter des grands gabarits en Australie ou aux Fidji. Une législation internationale s'impose sur la mise à disposition de joueurs étrangers dans les équipes nationales, car les « pays réservoirs » éprouvent souvent d'énormes difficultés à pouvoir disposer de leurs joueurs pour les rencontres internationales ; des joueurs ayant émigré dans les pays les plus riches disposant de championnats nationaux forts et à même de nourrir un rugby professionnel prospère comme la France, l'Angleterre, la Nouvelle-Zélande, l'Australie. L'IRB entend également permettre à ces nations de second rang de pouvoir conserver leurs jeunes joueurs afin de renforcer leurs championnats nationaux au lieu de voir tous ces jeunes émigrer dans les pays riches.

L'arrivée de nouvelles formes de rugby Si le rugby à XV est limité dans son expansion territoriale, de nouvelles formes de pratiques rugbystiques ouvrent des axes de développement du rugby dans le monde.

- La reconnaissance du rugby à VII donne l'avantage à de petites nations aux moyens limités d'aligner des équipes dans les compétitions internationales. C'est le cas du Kenya et de la Papouasie-Nouvelle Guinée devenus dans le circuit international de l'IRB des compétiteurs renommés dans ce type de rugby. Mais ce n'est plus du rugby !
- Dans le même esprit, des mesures qui peuvent apparaître comme anecdotiques car elles n'auront guère d'incidences sur le plan international, qui visent à définir une nouvelle classification de joueurs dont le poids serait limité, de nouvelles compétitions selon les catégories de joueurs comme en boxe. Ce qui permettrait à des pays d'Asie d'acquérir une certaine notoriété et de rester des nations-rugby.
- Le développement du rugby féminin peu important jusque dans les années 1970 mais qui a ouvert la voie du rugby dans certains pays comme au Kazakhstan qui a aligné une équipe internationale féminine avant une équipe masculine.

Le rugby humanitaire, qui donne une dimension médiatique à ce sport, est un nouvel axe de développement. On le rencontre au Cambodge, à Madagascar et dans plusieurs pays d'Asie ou d'Afrique, voire même en Amérique Latine. Il permet, par le biais d'associations locales et des fonds des ONG et des gouvernements, de socialiser des gamins des rues et de les scolariser. C'est le travail entrepris par Philippe Sella au Maroc dans des villages où des gamins pauvres sont suivis sur le plan scolaire comme sur le plan sportif. Le but est double : aider les gamins mais aussi donner à ce sport une nouvelle dimension sur le plan national et international. Si l'impact sur le plan sportif est négligeable, par contre sur le plan du développement médiatique et de l'image du rugby et des valeurs qui l'entourent, les effets de ces engagements sont considérables essentiellement dans des petits pays d'Afrique où des jeunes en difficultés, peu ou pas scolarisés, réussissent par le biais du sport à accéder à une certaine dimension sociale.

Il est incontestable que l'image du rugby ne peut sortir que grandie de ce type d'actions, toutefois la dimension mondiale après laquelle il court ne lui sera pas acquise pour autant. Personnellement je pense que le rugby est un sport « régional » fortement ancré dans ses terres d'adoption qui sont des espaces historiques comme nous l'avons vu en début de séance. En revanche il véhicule des valeurs universelles fortes et fédératrices autour desquelles des peuples divers se rassemblent et échangent.

Christian Béringuier

Je récuse le terme "régional", qui sent trop son origine bureaucratique onusienne. Le rugby est un sport élu par ses nations et ses pays d'élection, par ses régions, par ses contrées, par ses villes, par ses villages qui l'ont choisi. Ceci n'a rien à voir avec l'échelle "régionale" !

Compte-rendu établi par **Marie-Rose GONNE-DAUDE**
revu par **Christian Béringuier** et **Jean-Roger Delsaud**

Le compte-rendu du débat a été impossible en raison d'un mauvais enregistrement.